

CAROTTES

REGLEMENT CEE N° 730/99 (JOCE du 8/04/99)

Dispositions	Catégories		
	EXTRA	I	II
Valeur commerciale	Qualité supérieure	Bonne qualité	Qualité marchande
I - CARACTERISTIQUES MINIMALES			
	<ul style="list-style-type: none"> - saines - entières - propres - pratiquement exemptes de parasites (et dégâts) - fermes - ni montées, ligneuses ou fourchues (pas de racines secondaires) - dépourvues d'humidité excessive - exemptes d'odeur ou saveur étrangères 		
II - CARACTERISTIQUES QUALITATIVES			
<ul style="list-style-type: none"> . Forme . Coloration . Défauts 	<ul style="list-style-type: none"> - régulière (lavées) - lisses <li style="padding-left: 20px;">exclusion coloration verte ou violacée/pourpre coll. - non fendues - très légères altér sup. 	<ul style="list-style-type: none"> - léger défaut de forme - entières - typique de la variété - coloration verte ou violacée/pourpre sur : <li style="padding-left: 20px;">. 1 cm = racine < 10 cm <li style="padding-left: 20px;">. 2 cm = racine > 10 cm - légères crevasses ou fentes - légères crevasses cicatrisées 	<ul style="list-style-type: none"> - défaut de forme - brisées (limite 25%) - défaut de coloration - coloration verte ou violacée/pourpre sur : <li style="padding-left: 20px;">. 2 cm = racine < 10 cm <li style="padding-left: 20px;">. 3 cm = racine > 10 cm - crevasses ou fentes (lavage) - crevasses cicatrisées n'atteignant pas le coeur
III - CALIBRAGE (diamètre ou poids)			
. Carottes primeurs	Calibre mini : diam. 10 mm ou 8 g en poids Calibre maxi: diam 40 mm ou 150 g en poids		
. Carottes conservation Calibre mini	20 mm diamètre ou 50 g en poids		
Calibre maxi	45 mm diamètre 200 g poids	Pas de calibre maxi	pas de calibre maxi
Homogénéité	20 mm en diamètre 150 g en poids	30 mm en diamètre 200 g en poids	néant
IV - TOLERANCES (en poids)			
. Qualité	5 % (5% color.)	10 % (10% brisées)	10 % (25 % brisées)
. Calibre	10 %	10 %	10 %
V - EMBALLAGE ET PRESENTATION			
<ul style="list-style-type: none"> . Homogénéité . Présentation Bottes 	<ul style="list-style-type: none"> - origine - variété - qualité - calibre (si imposé) - avec les fanes fraîches, vertes et saines - homogénéité de poids et de calibre dans une même botte 		
Equeutées	en petits emballages en couches ou non litées	En petits emballages en couches ou non litées	en petits emballages en couches ou non litées en vrac
. Conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> - protection convenable du produit - matériaux et papiers neufs et non nocifs - colis exempts de corps étrangers 		
. Présentation	couches rangées obligatoire	rangées, litées ou vrac	rangées, litées ou vrac
VI - MARQUAGE			
. Identification	Oui	Oui	Oui
. Nature produit	variété	-	-
. Origine	Oui	Oui	Oui
. Catégorie	Oui	Oui	Oui
. Calibre ou nombre de bottes	Oui	Oui	Oui